



Paris, le 08 janvier 2018

Département Action Sociale, Éducative, Sportive et Culturelle
N/Réf: ND/BM/SC
Dossier suivi par Bastien MORVAN

Retour d'expérience

Accueil des jeunes enfants en situation de handicap

Le gouvernement a fait de la question du handicap l'une de ses priorités, en nommant notamment Sophie Cluzel comme secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre en charge des personnes handicapées. A l'aune des négociations de la future COG, plusieurs travaux ont été lancés pour éclairer la situation sur l'accueil des jeunes enfants en situation de handicap.

Afin de participer activement aux débats autour de cette question, et d'explicitier le rôle du bloc communal en la matière, nous vous proposons de faire part de votre expérience d'élu en matière d'accueil des jeunes enfants en situation de handicap.

INFORMATIONS GENERALES

M. ou Mme (Nom, Prénom) :

Fonction :

Nom de la commune / de l'intercommunalité :

Département :

Code géographique :

Email :

Tél :

- Des jeunes enfants en situation de handicap sont-ils accueillis dans des structures collectives implantées sur votre territoire ?
- Oui
 - Non

Si oui, quelle est la nature de ces structures ? Pour Chaque structure, précisez le statut du gestionnaire (public, privé à but non lucratif, privé à but lucratif)

- EAJE ordinaires :
- Structures d'accueil spécifique :
- Structures mixtes :

Si non, quelles sont les raisons ?

- Pas de demande
- Difficultés d'encadrement
- Difficultés liées à un coût
- Difficulté d'aménagement des locaux
- Autre :

- Avez-vous défini une politique d'attribution des places en crèche ?

- Oui
- Non

Si oui, l'enfant en situation de handicap bénéficie-t-il d'un traitement particulier ?

- Oui : Lequel ?
- Non

- La ville engage-t-elle des actions de soutien aux parents des enfants en situation de handicap ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

- Campagnes d'information
- Accompagnement spécifique au sein des EAJE
- Interlocuteur identifié
- Autre :

- Avez-vous d'autres exemples concrets permettant d'illustrer l'engagement de votre ville dans le soutien à l'accueil des enfants en situation de pauvreté ?

- Pour l'accueil d'enfants handicapés et/ou la mise en œuvre de dispositifs spéciaux de soutien à la parentalité des enfants handicapés, avez-vous dû recourir au recrutement de personnel (qualifié) supplémentaire ?

- Oui
- Non

Si oui, précisez le nombre ETP / enfant handicapé, la qualification, etc. :
.....

- Pour l'accueil d'enfants handicapés, avez-vous dû effectuer des aménagements de vos locaux ?

- Oui
- Non

Si oui, précisez la nature des aménagements et leur coût approximatif :
.....

- Pour l'accueil d'enfants en situation de handicap, avez-vous bénéficié d'aides spécifiques de la part des différents partenaires (CAF,...) ?

- Oui
- Non

Si oui, quelles aides, quel partenaire, quel montant ? :
.....

